



Complément en maintenance des équipements techniques	Électricité	Installateur·trice électricien·ne			CMET
		3 ^E	4 ^E	5 ^E	
INSTALLATEUR·TRICE ÉLECTRICIEN·NE					
FORMATION GÉNÉRALE					
Religion	2	2	2	2	2
Education physique	2	2	2	2	2
Français	4	4	4	4	4
Formation historique et géographique	2	2	2	2	
Formation sociale et économique			2	2	2
Mathématiques	2	2	2	2	2
Formation scientifique	2	2	2	2	2
Néerlandais	2	2			
FORMATION TECHNIQUE ET PRATIQUE					
Électricité	2				4
Dessin technique	2				
Technologie	2	6			
Traitement de problèmes technique			6	6	
Travaux pratiques électricité	10	10	12	12	6
Mécanique					4
Travaux pratiques mécanique					6
TOTAL DES HEURES	32	32	34	34	16

Sous réserve de modification : année scolaire 2026-2027.



BON À SAVOIR

Stage d'observation obligatoire d'une semaine en 4^e. Stage d'insertion professionnelle de 3 semaines en 5^e. Stage d'insertion professionnelle de 4 semaines en 6^e. Stage de formation au centre de compétences 'La mini-Usine' à Mons. Obtention en fin de 6^e année du CE6P (certificat d'étude de 6^e professionnelle) et du CQ6 (certificat de qualification professionnelle de 6^e année).

La 7^e année est organisée sous réserve d'un nombre suffisant d'élèves inscrits au 1^{er} septembre. Stage d'insertion professionnelle obligatoire 1 jour par semaine de Toussaint à Pâques. Obtention du CESS (certificat d'enseignement secondaire supérieur) et d'un certificat complémentaire en fin de 7^e année. Le CESS donne accès à l'enseignement supérieur (baccalauréat (graduat), régendat,...)